

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation 2 décembre 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 10 décembre 2020

L'an deux mil vingt le 9 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France,
Messieurs, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques SERVANT Ludovic

Absents : excusés : BODIN Serge MAZELLE Philippe ZERBIB Délia VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/48

SUBVENTION RASED 2020

Madame le Maire donne lecture aux élus du courrier du RASED reçu le 28 octobre dernier.

Madame le Maire rappelle au Conseil que le RASED (réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) attaché à l'école élémentaire Alphonse Daudet de Dangé Saint Romain intervient auprès des élèves en grande difficulté.

Le RASED était subventionné par l'ex Communauté de Communes les Portes du Poitou depuis sa création, à raison d'un euro par élève scolarisé en école maternelle et élémentaire.

Cette compétence a été transférée aux communes suite à l'extension du territoire et a été intégrée par la CLECT dans l'attribution de compensation.

Madame le Maire rappelle que des crédits sont inscrits au Budget 2020 (article 657421)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'attribuer une subvention de 131 euros au RASED Alphonse Daudet de Dangé Saint Romain.

Pour extrait conforme
Aux ormes le 10 décembre 2020
Béatrice FONTAINE
Maire